

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



0 55719002 9605 E

Le Premier Ministre des Antilles au Premier  
Ministre du Canada

ANTILLES  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
PORT-D'ESPAGNE  
LA TRINITE

Le 18 octobre 1958

8581 81 redolco  
Monsieur le Premier Ministre

Vous avez eu l'amabilité de m'écrire pour me proposer l'établissement de  
principes communs devant orienter et faciliter les initiatives du Gouvernement  
canadien et du Gouvernement antillais dans le cadre du Programme canado-  
antillais d'assistance. Des représentants de nos deux Gouvernements ont con-  
sulté à cette fin à Port-d'Espagne et Ottawa et ont élaboré un projet de  
Déclaration de principes du Gouvernement canadien et du Gouvernement  
antillais relative au Programme canado-antillais d'assistance. J'ai l'honneur  
de vous confirmer ici que le Gouvernement antillais a agréé la Déclaration  
annexée à la présente lettre; cette Déclaration constitue désormais la base  
convenue de l'exécution du Programme. Les arrangements ont été conclus et il est  
Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma très  
haute considération.

I am, dear Mr. Prime Minister,  
GRANTLEY H. ADAMS

Very sincerely yours  
Au très honorable  
S. J. M. ADIENBACHER, G.P., C.E.

The Rt. Hon. John Diefenbaker, C.C., O.C.